



Nouveau règlement de copropriété : exception de pose de volets ro

Par **toivr**, le **24/04/2015** à **17:02**

Nouveau règlement de copropriété : exception de pose de volets roulants sur certaines façades :
Bonjour,
Je suis actuellement propriétaire d'un appartement qui se trouve sous forme de SCI et nous allons passer en copropriété avec l'établissement d'un règlement de copropriété. A cet effet, je souhaite connaître le point suivant concernant la possibilité de poser des volets roulants : est-il possible de spécifier dans ce futur règlement de copropriété que la pose de volet roulant sur telle ou telle partie de l'immeuble (la cour en l'espèce) est interdite ? Et ce point peut-il permettre de poser des volets roulants sur d'autres façades ?
Enfin, le vote sur le nouveau règlement de copropriété se fait-il à la majorité des voix (ou la double majorité) ou à l'unanimité ?
En vous remerciant par avance pour vos réponses éclairées